Auto école La Desvroise
N° Siret : 995 227 477 000 16
Agrément N° E 26 062 0001 0
autoecoleladesvroise@gmail.com
03 21 33 28 29 code NAF 8553Z

Résolution de situations problèmes

1) Identification du problème

Etape n° 1 : Exposition des faits

- Qui sont les acteurs des faits ?
- De quels faits parlons-nous précisément ?
- Dans quel Lieu est apparu le problème ?
- A quels moments s'est manifesté le problème ?
- Combien de cas sont concernés ?

Etape n° 2 : Exposition des conséquences

- Quelles sont les conséquences ?
- Pourquoi ces conséquences ?

Etapes n° 3 : Exposition de la situation satisfaisante voulue

- Quel est la situation satisfaisante souhaitée

Toutes réclamations devront être envoyée par courrier à l'auto-école :

Auto école La Desvroise, 41 place Léon Blum 62240 DESVRES

Une réponse sera apportée dans un délai d'un mois à la date de réception de la réclamation.

2) Causes et Solutions

Etape n° 4 : Recherche des causes

- Quelle est la cause première ?
- Pourquoi ? Le pourquoi doit être décliné 5 fois afin de ne pas s'arrêter sur la première cause proposée.

Etape n° 5 : Recherche et mise en oeuvre de la solution

- Quelles solutions peuvent être proposées ?
- Quelles sonts les solutions possibles ?
- Comment mettre en oeuvre le solution ?
- Mise en oeuvre de la solution.

Etape n° 6 : Mesurer l'efficacité de l'action corrective

- Période d'observation.
- Investigation pour vérifier si le problème ne se reproduit pas